VILLE DE MONTBELIARD DEPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 26 mai 2023.

Etaient présents:

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoints Mme Evelyne PERRIOT, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, Eric LANÇON, M. Alain PONCET, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Philippe TISSOT avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET M. Frédéric ZUSATZ avec pouvoir à Mme Evelyne PERRIOT Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT Mme Myriam CHIAPPA KIGER avec pouvoir à M. Eric LANÇON Mme Sidonie MARCHAL avec pouvoir à M. Bernard LACHAMBRE

Etaient absents :

Mme Alixia BEAUTÉ M. Patrick TAUSENFREUND Mme Sophie GUILLAUME

Secrétaire de séance :

Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

SEDIA – CANDIDATURE A LA PRESIDENCE

Cette délibération a été affichée le : 8 juin 2023

DELIBERATION N° 2023-05.06-4

SEDIA - CANDIDATURE A LA PRESIDENCE

Les membres du Conseil Municipal se sont prononcés à l'unanimité pour procéder au vote de cette question à main levée.

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

La Ville de Montbéliard est actionnaire de la société d'économie mixte d'aménagement et de construction SEDIA.

A ce titre, elle dispose d'un poste d'administrateur au Conseil d'Administration.

Christophe FROPPIER a été désigné par le Conseil Municipal pour occuper ce poste d'Administrateur.

D'ici la fin de l'année 2023, Monsieur Vincent FUSTER va quitter ses fonctions de Président Directeur Général de SEDIA. Le poste sera donc à pourvoir.

Les membres de SEDIA se sont accordés sur le principe d'une présidence alternante entre les différents territoires représentés.

Sous réserve de sa nomination effective par le Conseil d'Administration de SEDIA, un représentant du territoire de Montbéliard a ainsi vocation à assurer la présidence suite au départ de Monsieur FUSTER.

En accord avec le Président de Pays de Montbéliard Agglomération, la candidature de Christophe FROPPIER, Adjoint au Maire de Montbéliard, Conseiller Communautaire délégué et Administrateur de SEDIA, pourrait être proposée.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal décide :

- de prétendre à la Présidence de la SEDIA à l'occasion du renouvellement du poste,
- de désigner Christophe FROPPIER pour candidater au poste de Président de la SEDIA.

Décision du Conseil Municipal

Pour 27 Contre 0 Abstentions 0 Ne participe pas

au vote

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,

Déposée en Sous-Préfecture le : 8 juin 2023

Marie-Noëlle BIGUINET

lare. Noëtle Biquint-